

Questions orales

gratuite d'une certaine proportion d'éditoriaux, le ministre de la Justice peut-il nous dire s'il estime qu'il s'agit d'un empiètement sur la liberté de la presse?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député admettra qu'il invite le ministre à exprimer un point de vue juridique et qu'une question posée en ces termes est certes irrecevable.

LE CHOIX DE L'AGENCE PUBLICITAIRE

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à nouveau au ministre d'État chargé du multiculturalisme. Étant donné que cela s'est fait d'une autre façon, c'est-à-dire que les contrats de publicité n'ont pas fait l'objet d'appels d'offre selon la pratique normale, j'aimerais savoir si le ministre a exercé ses prérogatives dans le choix des agences publicitaires et s'il avait effectivement promis le contrat à l'Outreach Incorporated de Toronto dès décembre dernier?

L'honorable Stanley Haidasz (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, je n'ai eu connaissance d'aucun appel d'offre émis dans le cadre de programmes de publicité du gouvernement fédéral.

LE FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, compte tenu des récentes critiques exprimées par l'Auditeur général au sujet du transfert de deniers publics effectué sans l'approbation du Parlement, le ministre peut-il nous dire si un transfert a été opéré par un haut fonctionnaire et pourquoi, comme ce semble être le cas?

L'hon. Stanley Haidasz (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, je dirai au député que j'ai présenté ma demande au Conseil du Trésor après consultation avec le sous-secrétaire d'État et que le Conseil du Trésor a donné son approbation.

M. Mather: Monsieur l'Orateur, compte tenu de la déclaration faite à ce sujet, tant relativement au contrat de publicité qu'au sujet de l'utilisation de deniers publics, le ministre fera-t-il bientôt une déclaration complète à l'appel des motions au sujet de toute cette affaire?

M. Haidasz: Oui, monsieur l'Orateur.

LES DÉCISIONS QUANT À LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, vu l'absence du secrétaire d'État, j'aimerais poser ma question au premier ministre suppléant. Étant donné que le ministre d'État chargé du multiculturalisme aurait été supplanté par le sous-secrétaire d'État adjoint, M. Bernard Ostry, en ce qui concerne le budget publicitaire du multiculturalisme, le premier ministre suppléant nous dirait-il s'il est conforme à la politique de son gouvernement maintenant, qu'un bureaucrate décide de la politique ministérielle au lieu du ministre qui en est chargé?

L'hon. C. M. Drury (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, rien ne prouve, selon moi, qu'une décision ministérielle ait été prise par la bureaucratie plutôt que par le ministre.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Quatre députés voudraient poser des questions supplémentaires. La présidence accorde la parole au député de Yorkton-Melville pour l'instant.

[M. Yewchuk.]

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question supplémentaire au premier ministre suppléant. Comme le secrétaire du Conseil du Trésor aurait déclaré dernièrement, d'après les journaux, que la meilleure façon d'établir une politique ministérielle dans le domaine de l'administration serait de recourir aux bureaucrates, le ministre nous dirait-il s'il faut en déduire que les responsabilités ministérielles passent maintenant après celles des bureaucrates?

M. Drury: Non, monsieur l'Orateur.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. De toute évidence, nous nous engageons dans un débat. Je vais donner la parole au député de Lambton-Kent pour une dernière question supplémentaire, puis ce sera le tour du représentant d'Assiniboia.

M. J. R. Holmes (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre d'État chargé du multiculturalisme. Pourrait-il nous dire s'il était d'accord sur la directive suivante de M. Ostry: «Dans les domaines politiques importants, vous ou votre chef de cabinet devriez vous adresser à moi ou au nouveau sous-secrétaire d'État, M. Jean Boucher»?

L'hon. Stanley Haidasz (ministre d'État): Je n'ai aucun commentaire à faire, monsieur l'Orateur.

* * *

LES AFFAIRES FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LES PROPOS DU MINISTRE DE LA JUSTICE AU SUJET DES PREMIERS MINISTRES DES PROVINCES DE L'OUEST—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Étant donné que le ministre de la Justice aurait déclaré que les quatre premiers ministres des provinces de l'Ouest s'intéressaient à la politique fédérale dans la mesure où il était question de pipe-lines, et cherchaient principalement à créer des royaumes provinciaux, compte tenu en particulier de la conférence des provinces de l'Ouest qui doit avoir lieu prochainement sur des questions économiques, le premier ministre suppléant peut-il nous dire si le ministre de la Justice énonçait à ce moment-là la politique du gouvernement?

L'hon. C. M. Drury (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas pu déceler dans cette déclaration le moindre aspect politique.

M. Knight: Monsieur l'Orateur, le premier ministre suppléant a déclaré très clairement que cela n'était pas la politique du gouvernement. J'aimerais poser une ou deux autres questions supplémentaires. Le premier ministre suppléant peut-il nous dire s'il a reçu des représentants des quatre provinces de l'Ouest, de Victoria, un télégramme dans lequel les premiers ministres manifestent leur profonde inquiétude, à la veille de cette conférence économique des provinces de l'Ouest, vis-à-vis de la déclaration du ministre de la Justice qui a dit que ces provinces sont principalement intéressées par les pipe-lines et qu'elles ne tiennent pas compte des intérêts de l'ensemble du pays?